

CONSEIL D'ADMINISTRATION

E. BAUDOUX (Liège, CHU)
J.O. BAY (Clermont-Ferrand, CHU)
Y. BEGUIN (Liège, CHU)
Y. CHALANDON (Genève, HUG)
F. COLLEDANI (Paris, Saint Louis)
E. DAGUINDAU (Besançon, CHU)
J.H. DALLE (Paris, Robert Debré)
R. DEVILLIER (Marseille, IPC)
E. FORCADE (Bordeaux, CHU)
T. GUILLAUME (Nantes, CHU)
A. HUYNH (Toulouse, IUCT Oncopole)
H. LABUSSIÈRE-WALLET (Lyon, CHLS)
S. NGUYEN (Paris, La Pitié)
M. PEREIRA MARTINS (Liège, CHU)
A.P. PICKAERT (Paris)
C. POCHON (Nancy, CHU)
M. ROBIN (Paris, Saint Louis)
P. TURLURE (Limoges, CHU)
A. WALLART (Lille, CHRU)

Recommandations de la SFGM-TC du 16/04/2021 Stratégie de vaccination pour les patients recevant une allogreffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH) ou présentant une dysimmunité

Nous vous faisons suivre l'avis de la DGS paru le 11/04/2021, relayant les conclusions du Conseil d'Orientation de la stratégie vaccinale du 06/04/2021, qui recommande une 3^{ème} dose de vaccin à ARNm anti SARS-COV2 (en l'occurrence Pfizer ou Moderna) chez les patients fortement immunodéprimés, incluant notamment les patients ayant reçu une greffe de CSH récente ou présentant une dysimmunité nécessitant des traitements de type anti-CD20.

Nous recommandons de suivre les sérologies des patients vaccinés, idéalement dans le cadre de protocoles prospectifs, sinon par le dosage quantitatif des Anticorps anti-S (anti Spike) à partir d'1 mois post seconde dose de vaccin. Il n'y a pas à ce jour de valeur seuil corrélée à une protection, mais une sérologie négative peut être le témoin d'une immunisation insuffisante.

Pour les patients allogreffés plus profondément immunodéprimés, à moins de 3 ans de la greffe et/ou sous immunosuppresseurs, pour lesquels une réponse sérologique après 2 doses semble insuffisante, vous avez la possibilité de leur proposer une troisième dose de vaccin à ARNm à partir de 1 mois post seconde dose. Il n'est pas nécessaire d'utiliser le même vaccin que celui utilisé pour les doses précédentes.

Nous recommandons autant que possible la vaccination de l'entourage (vivant sous le même toit) et du personnel soignant de ces patients.

Enfin, nous mettons en place un observatoire des échecs cliniques vaccinaux, l'échec clinique étant défini comme la survenue d'une infection COVID survenant à partir d'1 semaine post seconde dose. Cependant, à des fins d'exhaustivité, nous vous demandons de déclarer **toute infection survenant après la 1^{ère} dose de vaccin**. La personne responsable de cet observatoire est le Dr Anne THIEBAUT. Merci de lui signaler tout nouveau cas (athiebautbertrand@chu-grenoble.fr, Ls.sfgm-tc@chu-lyon.fr).

Stéphanie NGUYEN et Marie ROBIN, au nom du CS et du CA de la SFGM-TC

Références

DGS • Vaccins contre la Covid-19 : modalités d'administration des rappels • avril 2021

SFGM-TC